



40^{ème} Anniversaire

Promotion
Centenaire des Ecoles d'Armes



Alain DAVID

Secrétaire « perpétuel » de la promotion

12 juin 2021 : les accommodements raisonnables

Chers camarades

Voici plus d'un an je prenais les premiers contacts parisiens en vue de l'organisation le samedi 12 juin 2021 de notre quarantième anniversaire. En cette fin de mars, je suis contraint de vous proposer de reporter cette journée.

- **La pandémie COVID 19** et son cortège de contraintes par corps se sont installés durablement, nous confinent ici ou là, nous intimement d'être attentifs et précautionneux quant à notre santé et celle de nos conjoints, à celle des autres dans notre proximité. Je ne me sens donc pas de vous solliciter à participer à une réunion de promotion, à Paris, moins de dix semaines avant l'évènement alors que le taux d'incidence est au plus haut. Nous constatons ensuite que la vaccination n'est pas encore offerte à notre génération puisque le corps médical peine déjà à réaliser celle de nos aînés. Enfin, un certain nombre d'entre - nous ne participerait pas à ce moment festif pour toutes sortes de raisons tenant à la crainte ou au risque que pourrait générer une activité collective de regroupement de 150 à 200 personnes.
- **Des modalités d'organisation dégradées** : déjà les salons de l'Aéro-Club de France n'ont pas souhaité me confirmer de façon absolue notre réservation en raison des mesures de restriction qui pèsent. L'Arc de triomphe, sans annuler, nous fait savoir que notre cérémonie y serait très incertaine. Quant aux Invalides, il y a fort à penser qu'il en sera de même. Je ne souhaite donc pas vous imposer des modalités de réunion sous trop fortes contraintes qui limiteraient nos activités et votre participation du même coup.
- **Le report du 1^{er} tour des élections** départementales et régionales au dimanche 13 juin. En soit, cela ne nous empêcherait pas de mener à bien notre journée mais cela pourrait avoir un effet limitant dans la mesure où certains d'entre -nous, de façon tout à fait normale, n'apprécieraient guères de devoir satisfaire deux obligations successives dans le temps très court.

Pour toutes ces raisons, j'entreprends de vous proposer **un autre mode d'action** qui préservera l'authenticité et l'intégrité chaleureuse de notre anniversaire.

Modalités révisées de notre 40^{ème} anniversaire

2021 : aucune activité en présentiel – des activités en distanciel

- Avril : lancement de la souscription de la plaquette/livret des 40 ans
- Avril : diffusion du numéro spécial de l'Épaulette consacré à notre promotion
- 12 juin : lancement du site internet de la promotion qui se substitue au blog
- Novembre : publication de la plaquette 40 ans – partie 1.

2022 : 40^{ème} anniversaire de notre formation initiale EMIA – Paris

- Janvier : ouverture des réservations pour le 40^{ème} anniversaire
- Samedi 11 juin : 40^{ème} anniversaire selon les modalités pré définies en 2020 : cérémonie œcuménique à Saint Louis des Invalides - Réception au Musée de la Libération – repas de midi – cérémonie à l'arc de triomphe – soirée de la Centenaire

2023 : réunion de promotion anniversaire de notre sortie d'Ecole d'Application (Ecole à définir)

- Janvier : lancement des souscriptions plaquette/livret – partie 2
- 2^{ème} samedi de juin : réunion de promotion aux Ecoles de Saumur.
- Novembre : publication plaquette des 40 ans – partie 2

Lancement de la souscription Plaquette Livret Tome 1 – 40^{ème} anniversaire

Pourquoi procéder ainsi ?

Le report de la réunion de promotion nous contraint à fractionner la plaquette en 2 livrets. Le 1^{er} édité en 2021 (sortie programmée Novembre), le second en 2023 qui consistera en un reportage photographique sur nos activités, le tout pouvant prendre place dans un coffret Centenaire en cours d'élaboration.

La promotion ne lève pas de cotisation annuelle. Elle ne dispose donc pas d'un socle financier sur lequel pourrait s'adosser les coûts d'impression et d'envoi.

Dès lors, la seule solution est le « qui commande paye », financement par avance du coût d'édition

De la sorte le rédacteur en chef sait combien d'exemplaires de la plaquette on doit imprimer au tirage.

Pour que l'opération soit rentable, il faut dans l'idéal en tirer au moins 250 ce qui suppose que chacun d'entre -nous en prenne au moins un. Ce qui coute en fait c'est la mise en forme.

L'envoi se fera avec des timbres de collection qu'il faut commander à l'avance d'où là aussi la nécessité de connaître le nombre d'exemplaire avec précision.

Pour motiver les achats un coût de souscription particulièrement intéressant est proposé. Il l'est d'autant plus que le nombre d'exemplaires est élevé.

Le calendrier de souscription s'ouvre en avril et se referme en juillet. Au-delà dans la mesure où il nous restera des exemplaires, ils seront vendus à 20€ l'unité.

Pour le livret 2 et le coffret, la souscription débutera début 2023 pour une livraison en novembre également.

Divers

- Poursuivons notre mise à jour de notre annuaire de promotion. Nous avons bien progressé. Il nous manque donc encore le contact et/ou les coordonnées précises de quelques camarades (voir liste jointe). **POC : Serge BOULNOIS**
- Vous détenez des documents historiques (Ecoles d'armes, l'officier au cours du temps,...) qui pourraient nous intéresser transmettez-nous les. **POC : Vincent FAUVELL CHAMPION**
- Vous avez des photos de Coëtquidan qui sont exploitables, envoyez-nous les. **POC : Jean-Pierre ALBERT,**
- Vous avez des photos **récentes** de vous (événement qui vous concerne, ou/et un ou plusieurs camarades). **POC : Philippe BOSCH**
- Vous avez des informations qui pourraient intéresser toute la promo sur des sujets divers. **POC : Murielle- Joël CAZALE**
- Vous avez des idées, une irrésistible envie d'écrire un quelque chose que vous voudriez faire paraître dans la plaquette (1 page TNR 11 - 1 photo d'identité – 1 photo pour illustrer votre propos). **POC : Alain DAVID**

Carnet « gris »

Bruno HOUET souhaite porter à la connaissance de la promotion le décès récent (1^{ère} semaine d'avril) de son épouse **Lydie** des suites d'une longue maladie. Elle avait participé à notre réunion de Strasbourg en 2017, nous l'avions tous trouvée joyeuse et rayonnante. Compte tenu des restrictions de déplacement dues au confinement les obsèques de notre amie se tiendront dans l'intimité familiale. Toutefois comme je l'ai fait vous pouvez vous manifester en lui écrivant un mot fraternel à : sayette18@yahoo.fr. Je suis sûr que Bruno, en ces temps difficiles pour lui serait sensible à votre attention.

En raison d'une homonymie je vous ai annoncé par erreur le décès de **Jean Pierre DUPOIRIEUX** alors qu'il s'agissait de Jean- Paul DUPOIRIEUX demeurant à Avignon (c'était aussi la ville de retraite de notre DUPS). Merci à notre scrutateur consciencieux : Patrick CREGUT de me l'avoir signalé, mille excuses. A cette occasion j'ai eu une vingtaine de retours « sensibles ». Merci à ceux qui se sont exprimés.

Remerciements :

L'Épaulette nous a permis de publier un dossier Spécial 40^{ème} anniversaire Centenaire. Je remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé de près ou de loin à sa rédaction, composition : Vincent FAUVELL-CHAMPION, Serge BOULNOIS, Joël CAZALE, Fabrice DELFAUX, Bruno MINTELLI, Philippe BOSCH, François Michel BARTHELEMY, Denis BOULLET.

J'adresse en votre nom à tous nos plus vifs remerciements au Général ANDRE, Président national de l'Épaulette, au Lieutenant-Colonel (er) Jean AXELOS, le rédacteur en chef du journal éponyme, à Michel GUILLON, journaliste, styliste graphiste de ce dossier. Je les salue amicalement aussi parce que c'était là leur dernière prestation au profit de notre mutuelle nationale. Par leur créativité et leur travail assidus ils auront puissamment contribué à renforcer l'intérêt du lecteur pour cette publication trait d'union entre les générations et les catégories d'officiers.

A tous, je vous souhaite bonne lecture de ce dossier.

Avis de recherche :

Cet avis vise à nous permettre de :

- 1- Renouer contact avec les officiers de notre promotion dont nous n'avons plus les coordonnées ou bien elles sont très incomplètes;
- 2- Mettre à jour l'annuaire de promotion qui sera intégré dans le livret- plaquette 40^{ème} anniversaire – Tome 1.

Pour nous aider: Serge BOULNOIS :

02 33 91 98 20

Mèl : sboulnois@live.fr

Jacques ALETTI (pas de renseignement)

Yves ANDRE (pas d'adresse mail)

Marc ANGIBEAUD (adresse mail incertaine)

Guy ARIZA (adresse mail incertaine)

Komi AYASSOU (aucun renseignement)

Jean-Paul BATTESTI (adresse mail incertaine)

Frédéric BAYARD (aucun renseignement)

Lionel BOSSIN (pas d'adresse mail)

Gilbert BOURBON (pas d'adresse mail)

Thierry BRAY (pas d'adresse mail)

Jean CLEMENCEAU (pas d'adresse mail)

Jean-Luc COCHET (pas d'adresse mail)

Jean-Yves DEFAUT (pas de renseignement)

Eric DELHOUME (adresse mail incertaine)

Thierry DOBRITZ (adresse géo incertaine – pas d'adresse mail)

Olivier EVERAERT (aucun renseignement)

Jacques FRIEDRICH (adresse mail incertaine)

Alain GONZALES (pas d'adresse mail)

Jean-Claude HORCHOLLE (adresse, pas de mél, pas de contact)

Maryan KOSTUJ (pas de renseignement)

Jean-Pierre LACHET (pas de renseignement)

Yves LALLEMAND (non mise à jour suite à dernière mutation, pas de contact)

Yves LEGALL (pas de renseignement)

Bruno LEROY (pas de renseignement)

Dominique LIMACHER (adresse mail incertaine)
Marc LOCATELLI (adresse réserviste, mail intradef mais pas de contact)
Christian MAZERES (adresse mail incertaine)
Luc MELLINGER (pas de renseignement)
José MOREIRA (pas de renseignement)
Philippe MICHEL (pas de renseignement)
Jacques NEYROUD (pas de renseignement)
Serge PETIT (pas de renseignement)
Jean-Marie PIATTE (pas de renseignement)
Guy RENAUDINEAU (pas de renseignement)
Christian REVEL (pas de renseignement)
Dominique ROUSSEAUX (pas de renseignement)
Dominique URQUIA (adresse mail incertaine)

NB : le fait d'être cité dans cette rubrique ne signifie pas que nous n'avons rien de vos coordonnées mais surtout que nous n'avons aucun contact avec vous depuis des lustres, nous ne sommes donc pas sûrs des éléments d'information vous concernant. Le plus simple : manifestez-vous en m'écrivant un mèl. Pas besoin d'être prolix.

Une information de Gilles CASALTA (commissaire Lieutenant-Colonel. er)

Pour la seconde année consécutive, 2021 après 2020, **le taux d'intérêt technique de la retraite mutualiste du Combattant est de Zéro pourcent** (pm : gestionnaires actuels CARAC et France mutualiste).

Sauf raison de transmission de patrimoine en urgence, pour rappel hors succession, « capital réservé » net de droits et sur la (les) personne (s) du libre choix du souscripteur y compris hors ayants-droits au sens du code civil, il est donc déconseillé pour la seconde fois d'effectuer un versement déductible de l'impôt sur le revenu (case 6DD) en 2021.

Exemple : avec le taux d'intérêt technique pour la seconde fois à Zéro, 1.000€ en « capital réservé » ne feront que 900€ pour le bénéficiaire.

Comme en 2020, il ne s'agit pas cette fois-ci encore, d'une attaque directe de la commission des finances du Sénat (Sénateur Philippe Marini, lequel œuvre pour l'extinction du système depuis longtemps). Simplement le marché financier étant ce qu'il est, avec des taux d'intérêt qui sont même en négatif, c'est juste une répercussion

La « blagounette » de l'un d'entre nous :

Le variant breton du COVID 19 c'est quand tu entends le loup, le renard et la belette chanter.

Et enfin n'oubliez pas de me prévenir si :

- Vous changez d'adresse, d'adresse mail, de numéro de téléphone fixe ou portable
 - Un évènement particulier vous touche vous, votre famille, un camarade de promotion proche
 - Vous êtes en contact avec un « perdu de vue »
 - Vous avez des informations de quelque ordre que ce soit à communiquer à la promotion
- Alain DAVID – alain-perken.david@orange.fr – 06 47 06 70 44

Prochaine lettre : mai 2021